



MOUVEMENT DE DOUZE REVENDICATIONS(M12R)

CONTACTS 66504115/60506617/65545544



N'Djamena, le 14 juillet 2020

Au
Président de la Cour Pénale
Internationale de la Haye

Objet : Plainte contre la France, puissance coloniale

Monsieur,

Nous de la plate-forme composée de Partis Politiques, des Associations de la Société Civile, des Leaders d'Opinions et des Leaders Religieux dénommée **MOUVEMENT DE DOUZE REVENDICATIONS (M12R)** avons l'honneur de porter plainte à votre haute et compétente juridiction contre la France.

Pour les faits suivants : la France, puissance coloniale a fait subir des traitements humiliants et dégradants au peuple Tchadien pendant et après la colonisation.

En effet, des milliers des tchadiens ont péri pour la libération du peuple français lors de l'invasion allemande nazi de 1939 -1945.

Pour remercier le peuple tchadien, la France a payé le Tchad avec la monnaie de singe en infligeant des lourdes souffrances à ce peuple sans défense.

1°/ En 1951 à BOUNA-GALO dans le MOYEN -CHARI, des bras valides qui ont contesté l'administration coloniale, ont été systématiquement tués laissant des veuves et orphelins dans une situation de précarité extrême.

2°/ En 1952 à BEBALEM dans le Logone occidental, un avion de l'armée française avait jeté des bombes sur la population au marché de cette localité faisant de dizaine et milliers de victimes parce que les indigènes avaient boudé l'excessive autorité des colons.

A BEDJONDO dans le Logone oriental, le chef de village ROHOUBANAT et toute sa population ont été massacrés et les villages environnants ont été incendiés.

Peu avant ces événements douloureux, il y a eu la décapitation spectaculaire du peuple Ouaddaïen à Chokoyan, village de l'époque situé à 75 km d'Abéché et la tuerie orchestrée par la France dénommée « opération coupe-coupe » à Abéché qui a fait de centaines de victimes.

Des milliers d'archives ont été emportées pour brouiller la traçabilité des atrocités commises par les colons français.

La France traite les africains et plus particulièrement les tchadiens comme des bons à rien et nous impose des dictateurs formatés à leur commande.

Nous exigeons de la France des réparations suivantes comme elle avait exigé de l'Allemagne nazi :

- le dédommagement de toutes les victimes des exactions commises par elle pendant et après la colonisation que son Président Emmanuel Macron reconnaît de crime contre l'humanité,
- le rapatriement de toutes les archives tchadiennes emportées par les colons
- le mea culpa de la France comme elle avait été faite par le président Emmanuel Macron lors de sa visite en Algérie
- le retrait de la base militaire française du Tchad

Voilà 60 ans d'indépendance sur papier mais dans la réalité Nous fonctionnons toujours avec la Coopération Française en Afrique (CFA).

A cet effet Monsieur le Président, le Mouvement de Douze Revendications (M12R) sollicite de votre juridiction une justice

équitable pour que le Tchad reçoive son autonomisation en vue d'amorcer un véritable développement.

Veillez agréer Monsieur le Président, l'expression de notre sincère considération.

Le Porte-parole du Mouvement



NATOI-ALLAH RINGAR,
Président du parti PISTE

Le Rapporteur du Mouvement

Moïse NDONDO
Association des Jeunes

pour la Paix et le Développement

Le chargé des affaires politiques



ACHÉIK ABDALLAH, président
Du Parti AL NAR

Pour les leaders religieux

Rev. MARABAYE PIERRE

Les Leaders d'Opinions

ASSERPE DICKREO

AKOUDOUA ELKANA